

## Président de Cittaslow France le maire de Mirande était au siège du parlement européen

Avec ses homologues européens il a souhaité sensibiliser les instances de Bruxelles



Président de Cittaslow France le maire de Mirande était au siège du parlement européen

### CITTASLOW : UNE OUVERTURE AUSSI SUR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES !

Pierre Beaudran, Président du Réseau Cittaslow France et Giorgio Bonacci, représentant Labastide d'Armagnac, Cittaslow française, participaient le Mardi 23 Janvier dernier à la réunion organisée par « Cittaslow » international au siège du Parlement Européen à Bruxelles.

Cette rencontre visait à partager avec des élus et parlementaires européens un document d'intention : « **Plan des maires pour le bien-être équitable et soutenable** », destiné à la sensibilisation des instances européennes à la problématique du développement des petites villes.

La réunion était présidée par Nicola Caputo, parlementaire européen. Le mouvement « Cittaslow » était représenté par Stefano Pisani, président et Pier Giorgio Oliveti, secrétaire général. Ils étaient entourés des présidents de sept réseaux nationaux : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Pologne.

Les politiques soutenues par l'UE tendent à profiter le plus souvent aux entités qui disposent de capacités d'élaboration de propositions éligibles aux financements de l'UE, ce qui est rarement le cas des communes de petite taille.

Une meilleure prise en compte des réalités municipales des petites communes serait souhaitable en vue de la préparation du « Cadre financier pluriannuel » de l'Union Européenne pour la période après 2020. La discussion a mis en évidence de nombreux points de convergence avec les élus :

- au sujet de la transversalité de la démarche « Cittaslow » ;
- l'intérêt des parlementaires pour l'expérience « Cittaslow », considérée à juste titre comme innovante et représentative d'une évolution vers des politiques urbaines à mener dans les petites villes tout comme dans les plus grandes agglomérations urbaines ;
- la nécessité d'un changement plus qualitatif privilégiant la qualité de vie plutôt que la seule performance économique ;
- la possibilité de s'inspirer et prendre en compte les 72 critères de l'approche « Cittaslow » qui synthétisent la notion de « bien vivre » ;
- le constat que la démarche « Cittaslow » rejoint celle d'une initiative parlementaire en cours qui vise à faire adopter un index de « bien-être équitable et soutenable » (BES) mieux adapté que le seul PNB comme étalon de mesure de développement.

Un groupe de travail finalisera, d'ici juin 2018, un document officiel d'initiative parlementaire adressé à la Commission européenne dans le cadre des négociations à venir sur les orientations financières après 2020.



cittaslow bruxelles 2.jpg